



## ACTION 18 FOR.B

# DÉVELOPPER LA FILIÈRE BOIS D'ŒUVRE ET BOIS-ÉNERGIE, EN LIEN AVEC LES TERRITOIRES VOISINS

PRIORITÉ ++++

COÛT €€€€



## >> ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

2.1 Développer la production d'énergies renouvelables en rassemblant tous les acteurs du territoire

2.3 Capturer et retenir localement les savoir-faire, par une stratégie de formation et de soutien ciblée

3.2 Consolider la filière bois tout en préservant la richesse forestière du massif vosgien

3.3 S'appuyer sur des solutions reposant sur la nature pour maintenir la qualité de vie du territoire

4.2 Mobiliser et sensibiliser les citoyens

## >> ÉTAPES

**Étape 1 :** identifier la filière sur le territoire

**Étape 2 :** analyse les manques

**Étape 3 :** développement des leviers afin de combler ces manques

**Étape 4 :** communiquer sur les acteurs de la filière, l'intérêt économique et écologique

## >> ENJEUX

La ressource bois est l'une des richesses principales du territoire, elle est la première énergie renouvelable en termes de production et d'utilisation. De grandes entreprises du secteur sont présentes localement ; Siat-Braun, Alsapan, Feidt et Weber notamment ; mais également un très grand nombre de petits exploitants, artisans et métiers associés à la filière.

De même, d'un point de vue énergétique, le bois est une ressource moins polluante que toutes les énergies fossiles (dans le cas où l'équipement et le format choisis sont adaptés), et surtout le bois-énergie peut être créé à partir des chutes et rejets du bois-construction, soit au niveau industriel soit en tant que produit recyclé.

La difficulté à l'heure actuelle est que cette filière est peu structurée sur le territoire, les petits exploitants sont peu représentés dans les réflexions et l'économie mondiale du bois commence à présenter des incertitudes du fait des phénomènes de sécheresse et de la forte demande des pays asiatiques.

L'enjeu est ici de relocaliser au maximum toutes les étapes de la filière bois pour disposer d'une ressource locale peu polluante et pour développer l'économie associée. Mais cette relocalisation est dépendante du marché du bois très sensible les temps actuels au vu de la demande mondiale très importante au sortir de la crise sanitaire. L'action publique locale ne peut être un palliatif des difficultés à court terme mais plutôt un apport dans la valorisation de la filière et la sensibilisation auprès des concitoyens. L'action publique locale peut également permettre de créer les conditions d'un développement plus local à moyen terme.

Ce sujet dépasse nécessairement le territoire du PETR Bruche Mossig, et doit donc être mené en collaboration avec le massif vosgien, les PETR alentours et la Collectivité européenne d'Alsace.

## >> DESCRIPTIF SYNTHÉTIQUE

L'objectif principal est de structurer une interprofession, de la gestion de la ressource à l'usage du bois, et de relocaliser au maximum toutes les étapes de transformation du bois et de valoriser la filière. L'action publique a notamment pour but de valoriser la filière en local, et de créer les conditions permettant à la filière d'avoir un terreau fertile.

Un point particulier sur le stockage et la première transformation pour les exploitants de taille réduite, est à développer.

## >> ACTEURS

### LES PORTEURS

Interprofessions du bois

EPCI et PETR

CeA

Région Grand Est

### LES PARTENAIRES

Fibois, ONF

CRPF

FNCOFOR

Association des communes forestières

CMA, Organismes de formation

Entreprises du territoire et autour (ex. : Siat Braun,

Feidt, Weber, Gérard Vogel, Alsapan)

Plusieurs éléments sont intégrés dans le processus :

- ✓ ouvrir le sujet aux territoires internes et externes au PETR,
- ✓ identifier et réunir les acteurs du territoire sur la filière, notamment les petites entreprises et repérer les manques,
- ✓ mettre en place des leviers pour créer/développer les manques sur le territoire, par exemple par une plateforme partagée de stockage et transformation ; définir précisément le rôle des autorités publics dans le développement de la filière,
- ✓ communiquer sur les réalités économiques, sociales et environnementales de la gestion à la consommation du bois, aider à développer l'utilisation du bois sur le territoire en lieu et place d'autres matériaux plus polluants et non renouvelables.

## >> PROPOSITION DÉTAILLÉE

Les objectifs de la création d'une structure de pilotage de la filière sont :

- ✓ de porter l'intérêt de la filière forêt-bois (chauffage particulier et collectif/public - bois d'œuvre - écomatériaux),
- ✓ d'être le lieu d'échanges, de coopération et de coordination (faire rencontrer/échanger les professionnels du secteur et identifier les carences à combler),
- ✓ d'accompagner les projets structurants et collectifs de la forêt (mutualisation dans la commande pour le chauffage collectif ?),
- ✓ de bien définir la place de chacun sur la filière et que chacun ait une bonne vision de qui fait quoi, l'enjeu principal consiste en la bonne connaissance des liens entre chaque élément de la structure.

### La filière se structure ainsi :

- 1) Gestion de la forêt
- 2) Récolte
- 2b) Stockage
- 3) Transport vers le site de transformation
- 4) 1<sup>ère</sup> transformation (traitement, scierie, création de bois énergie, etc.) et vente possible
- 5) Transport vers le site de 2<sup>ème</sup> transformation
- 6) 2<sup>ème</sup> transformation (bois d'œuvre, bois d'industrie, bois énergie à partir des déchets)
- 7) Site de vente
- 8) Utilisation

Au vu de cette problématique, et dans une optique de relocalisation de la filière sur le territoire pour éviter une augmentation forte du bilan carbone de la filière et surtout dans l'optique d'un développement économique local fort, les étapes suivantes sont à réaliser :

**Étape 1 :** identification des acteurs de la filière sur le territoire. Une étude peut être réalisée, en association avec Fibois et les territoires voisins souhaitant s'intéresser au sujet. L'important est de bien repérer la spécificité et la compétence de chaque acteur.

**Étape 2 :** analyse des manques. On pense notamment déjà à des lieux de stockage partagés, et certains types de transformation réalisés ailleurs en Europe.

**Étape 3 :** développement des leviers afin de combler ces manques. La place de l'autorité publique doit ici être précisément définie. De nombreux leviers sont possibles : la formation, l'aide financière, le foncier, etc.

**Étape 4 :** communiquer sur les acteurs de la filière, sur l'intérêt économique et écologique du bois dans la construction, en tant que bois d'artisanat et de bois-énergie. Cette étape peut être réalisée de manière parallèle aux autres étapes pour mettre chaque acteur autour de la table et attirer des entreprises et compétences qui permettraient de combler les manques du territoire.

Plusieurs leviers sont déjà identifiés, et peuvent être mis en œuvre rapidement :

#### ✓ La communication

Le bois montre des réalités économiques, sociales et environnementales intéressantes. Par exemple, la pollution engendrée par le bois-énergie est bien inférieure à toutes les énergies fossiles et le développement du bois d'œuvre, outre l'intérêt économique qu'il représente, permet de réutiliser les extrants afin d'alimenter en énergie.

La valorisation de la filière apporte un carnet de commandes plus conséquent et une émulation collective.

La bonne connaissance des différents types de bois et leur utilisation de manière transformée permet de faire aller la demande, et a fortiori l'offre, vers des utilisations plus respectueuses de l'environnement (ex. : pellets pour le bois énergie comparé au bois-bûche, utilisation de bois durable issues de forêts labellisées FSC, éco-matériaux de construction) et ainsi de développer les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> transformations en local. Développer le circuit court pour que la transformation se fasse en local et non en Allemagne ou en Chine est fondamental pour que l'activité se développe.

Un prérequis nécessaire à la bonne valorisation de la filière est de réaliser un diagnostic des acteurs et potentiels en local. À voir l'échelle de ce diagnostic.

#### ✓ L'exemplarité de la commande publique

*Cf. stratégie bois de la Vallée de la Bruche*

La commande publique est un fort levier d'utilisation du bois d'œuvre, notamment pour l'habitat, mais surtout du bois énergie pour le chauffage et le développement de réseaux de chaleur. Le levier des documents d'urbanisme, avec par exemple des emplacements réservés pour les réseaux de chaleur et des chaudières collectives, est fondamental. Également, la création de projets démonstrateurs et pilotes sur l'utilisation de bois local est un levier intéressant

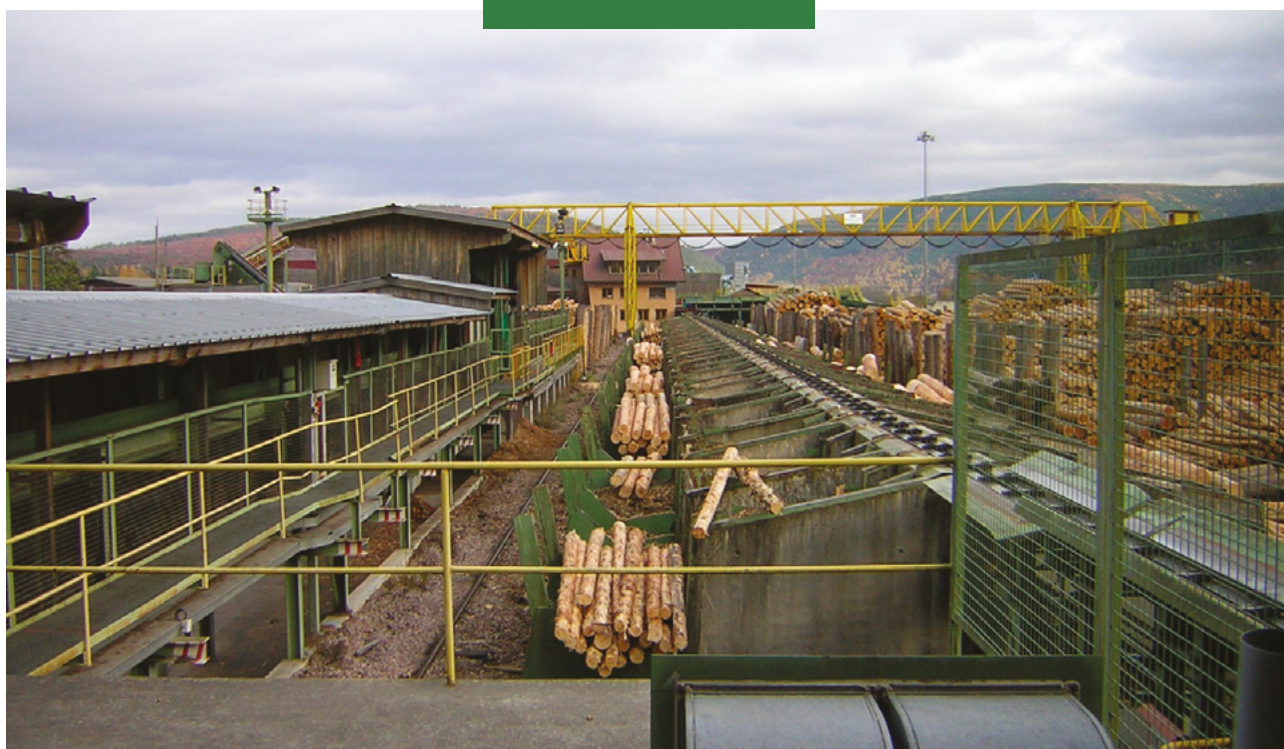
#### ✓ L'animation

Fibois est déjà un acteur actif mais ses ressources sur le territoire sont trop faibles pour créer une émulation suffisamment forte. Un groupement d'acteurs privés de la filière, accompagnés par les acteurs publics (CC, PETR, CeA, région), pourraient mettre en place un calendrier évènementiel suffisamment conséquent pour donner envie à des acteurs extérieurs de s'implanter.

#### ✓ La montée en compétence

Un travail doit être mené avec la CMA et les organismes de formation pour améliorer les compétences locales et donc être capable en local de représenter toutes les strates de la filière

L'idée est de bien adapter les enjeux de la filière avec la réalité du terrain (certains professionnels ne veulent pas se développer, d'autres ont des enjeux économiques forts).



## >> AMBITION

**Disposer de toutes les strates de la filière bois** sur le territoire ; créer une marque filière bois locale, en lien avec la CeA.

## >> FINANCEMENT

Aide du Conseil Régional : créer ou réhabiliter des places de stockage de bois et de maintien du stockage.

Aide de l'ADEME au développement de l'offre de combustibles bois pour la valorisation en chaufferies.

CEE approvisionnement biomasse.

## >> EXEMPLES

**La filière Terre de hêtre** dans les Vosges, le hêtre n'étant pas utilisé dans le bois-construction.

**Filière globale** en Auvergne Rhône Alpes.

**Exemple de construction en bois local Bourgogne Franche Comté :**

[www.communesforestieres-bourgognefranchecomte.fr](http://www.communesforestieres-bourgognefranchecomte.fr)

## >> FICHES ACTIONS LIÉES

**ENE.A** - Créer un outil juridique pour les collectivités dans l'objectif de développer les énergies renouvelables locales

**ENE.C** - Développer les réseaux de chaleur pour bâtiments publics et privés alimentés en ressources locales

**FOR.A** - Conduire une gestion durable et multifonctionnelle des forêts du territoire

**SEN.A** - Communiquer et sensibiliser les habitants du territoire à la problématique Climat-Air-Énergie

**SEN.B** - Sensibiliser les industries et artisans à la plus-value économique des actions développement durable

**SEN.C** - Proposer une commande publique éco-responsable et former les techniciens des collectivités



### QUELQUES RESSOURCES UTILES

**Le site de Fibois Grand Est :** [www.fibois-grandest.com](http://www.fibois-grandest.com)

**Un kit de communication** auprès des élus est une option simple à mettre en œuvre

**L'outil ART** permet d'étudier les retombées économiques et environnementaux sur l'utilisation du bois

**Liste ADEME des acteurs de la filière :** [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)